

Montréal, le 28 septembre 2009

264 **DQ13.1**
Projet d'aménagement du parc éolien Des
Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et
Saint-Jean-de-Brébeuf
MRC Les Appalaches **6211-24-046**

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Hydro-Québec Distribution
Vice-présidence Clientèle
Direction Approvisionnement en électricité
22^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

tél. : 514 289-2501
télééc. : 514 289-7355
C. élec. : villeneuve.caroline@hydro.qc.ca

Objet : Demande d'information de la commission concernant le *Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf et Kinnear's Mills*

Madame,

En réponse à votre demande d'information relativement à l'objet en titre, veuillez trouver ci-joint la grille relative à la pondération des critères non monétaires utilisée pour l'évaluation des projets de parcs éoliens soumis en septembre 2007 dans le cadre du deuxième appel d'offres (2000 MW). Deux grilles de pondération seront par ailleurs utilisées dans l'appel d'offres éolien en cours sur deux blocs de 250 MW chacun issus de projets autochtones et communautaires, pour lequel le dépôt des soumissions est prévu le 19 mai 2010.

Espérant le tout à votre convenance, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information additionnelle.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Caroline Villeneuve
Déléguée commerciale
Direction Approvisionnement en électricité

p.j. {3 }

TABLEAU A-8.1
Grille de pondération des critères non monétaires

CRITÈRES	PONDÉRATION														
1. Contenu régional additionnel au minimum de 30% exigé	20 points														
2. Contenu québécois additionnel au minimum de 60% exigé	15 points														
3. Développement durable <ul style="list-style-type: none"> • Participation des communautés autochtones au projet à hauteur de 10 % et plus • Participation des municipalités ou des MRC au projet à hauteur de 10 % et plus • Appui des élus locaux ou du Conseil de bande autochtone • Paiements versés aux municipalités, MRC et communautés autochtones (incluant les bénéfices estimés en cas de prise de participation dans le parc éolien) • Application du cadre de référence • Paiements versés aux propriétaires privés 	9 points ⁽¹⁾ <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; border-bottom: 1px solid black;"><u>Terres privées</u></th> <th style="text-align: left; border-bottom: 1px solid black;"><u>Terres publiques</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">n/a</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">n/a</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">n/a</td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">Pour un site comportant des terres privées et des terres publiques, les points seront accordés au prorata des superficies.</p>	<u>Terres privées</u>	<u>Terres publiques</u>	3	3	3	3	n/a	2	1	4	2	n/a	3	n/a
<u>Terres privées</u>	<u>Terres publiques</u>														
3	3														
3	3														
n/a	2														
1	4														
2	n/a														
3	n/a														
⁽¹⁾ Dans le cas où il y a participation à la fois des municipalités ou MRC et des communautés autochtones au parc éolien, les pointages s'additionnent. Le pointage du critère Développement durable pourrait donc atteindre 12 points dans certains cas exceptionnels.															
4. Solidité financière	4 points														
5. Faisabilité du projet <ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au réseau • Plan directeur de réalisation du projet • Les données de vents obtenues et la production d'électricité prévue • Le plan d'obtention des autorisations environnementales 	4 points 1 1 1 1														
6. Expérience pertinente <ul style="list-style-type: none"> • Expérience antérieure du soumissionnaire, des sociétés affiliées, des partenaires, des consultants et fournisseurs à développer avec succès des projets similaires • Expérience du personnel-clé • Expérience et part du marché mondial de fabrication d'éoliennes détenues par le manufacturier d'éoliennes désigné 	3 points 1 1 1														
TOTAL	55 POINTS														

TABLEAU A-8.1a
Pondération des critères non monétaires pour le bloc autochtone

1. Contenu régional additionnel au minimum de 30% exigé	15	
2. Contenu québécois additionnel au minimum de 60% exigé	10	
3. Développement durable	25	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation des nations autochtones, de leurs communautés ou de leurs institutions à la capitalisation du projet additionnelle à l'exigence minimale de 30% • Participation de plus d'une nation autochtone dans la propriété du projet • Participation des nations autochtones, de leurs communautés ou de leurs institutions au contrôle du projet additionnelle à l'exigence minimale de plus de 50% • Paiements fermes versés aux municipalités, MRC et communautés autochtones (<u>excluant</u> les bénéfices estimés en cas de prise de participation dans le parc éolien) • Application du cadre de référence • Paiements versés aux propriétaires privés 	6	
	6	
	6	
	Terres privées	Terres publiques
	3	7
<ul style="list-style-type: none"> • Paiements versés aux propriétaires privés 	2	n/a
	2	n/a
4. Capacité financière	7	
<ul style="list-style-type: none"> • Solidité financière du Fournisseur • Plan de financement 	3	
	4	
5. Faisabilité du projet	7	
<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au réseau • Plan directeur de réalisation du projet • Données de vents obtenues et réalisme de l'énergie contractuelle • Le plan d'obtention des autorisations environnementales 	1	
	2	
	2	
	2	
6. Expérience pertinente	6	
<ul style="list-style-type: none"> • Expérience antérieure du soumissionnaire, des sociétés affiliées, des partenaires, des consultants et fournisseurs à développer des projets similaires • Expérience du personnel-clé • Expérience et part du marché mondial de fabrication d'éoliennes détenues par le manufacturier d'éoliennes désigné 	2	
	2	
	2	
Somme des critères non monétaires	70	

TABLEAU A-8.1b

Pondération des critères non monétaires pour le bloc communautaire

1. Contenu régional additionnel au minimum de 30% exigé	15	
2. Contenu québécois additionnel au minimum de 60% exigé	10	
3. Développement durable	25	
<ul style="list-style-type: none"> Participation de MRC ou des municipalités locales où se situe le projet communautaire: pondération selon le niveau de propriété et / ou de contrôle du projet communautaire Participation de la communauté locale additionnelle à l'exigence minimale de 30% pour le contrôle du projet communautaire Participation de la communauté locale additionnelle à l'exigence minimale de 30% pour la capitalisation du projet communautaire 	6	
	6	
	6	
	Terres privées	Terres publiques
<ul style="list-style-type: none"> Paiements fermes versés aux municipalités, MRC et communautés autochtones (<u>excluant</u> les bénéfices estimés en cas de prise de participation dans le parc éolien) Application du cadre de référence Paiements versés aux propriétaires privés 	3	7
	2	n/a
	2	n/a
4. Capacité financière	7	
<ul style="list-style-type: none"> Solidité financière du Fournisseur Plan de financement 	3	
	4	
5. Faisabilité du projet	7	
<ul style="list-style-type: none"> Raccordement au réseau Plan directeur de réalisation du projet Données de vents obtenues et réalisme de l'énergie contractuelle Le plan d'obtention des autorisations environnementales 	1	
	2	
	2	
	2	
6. Expérience pertinente	6	
<ul style="list-style-type: none"> Expérience antérieure du soumissionnaire, des sociétés affiliées, des partenaires, des consultants et fournisseurs à développer des projets similaires Expérience du personnel-clé Expérience et part du marché mondial de fabrication d'éoliennes détenues par le manufacturier d'éoliennes désigné 	2	
	2	
	2	
Somme des critères non monétaires	70	